

2/07/04

Département du Calvados

Mairie  
de*Boulon*

14220

Tél. : 02.31.79.35.00

Fax : 02.31.79.49.80

n° 658

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil quatre, le dix sept juin à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame AZE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Etaient présents : MM.COTENTIN, THOUROUDE, adjoint, HERVE, JOUANNE, JOSEPH,  
LAULIER, LEFRANC, REVELLE, SURIRAY, TAISSON.  
Monsieur DELANNOY donne procuration à Monsieur JOSEPH

Absent : Monsieur COLE

Secrétaire : Madame HERVE

**Ordre du jour : PROJET 2X2 VOIES - RD562 - BOULON/FLERS**

Considérant l'aménagement à 2 fois 2 voies de l'axe BOULON/FLERS, le fuseau BOULON/FLERS étant le plus onéreux, le moins respectueux de l'environnement, et créant une surface de bitume importante qui apporterait des nuisances pluviales et sonores en passant à proximité des habitants.

Le Conseil Municipal **s'oppose** à ce projet par dix voix et deux abstentions.

Pour extrait conforme,  
Boulon le 22 juin 2004  
Le Maire,  
Ch.AZE.

ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPOT EN PREFECTURE  
LE 27 juin 2004 ET  
PUBLICATION OU NOTIFICATION  
DU 22 juin 2004

